



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-11989>

Département(s) de publication : **55, 08, 10, 51, 52, 54, 57, 88**

Annonce n° **25-11989**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE BAR LE DUC

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21550029900015

Ville : Bar le duc cedex

Code postal : 55012

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 55, 08, 10, 51, 52, 54, 57, 88

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_cyc1WEushm

Identifiant interne de la consultation : 202501V

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Martine JOLY, Maire

Adresse mail du contact : Marchespublics@barleduc.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 329795631

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Une liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années sur des projets de volume équivalent ou supérieurs, assorties d'attestations de bonne exécution ou d'une déclaration sur l'honneur de la bonne exécution de ces dernières. Une déclaration indiquant les effectifs

moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ainsi que l'ensemble des moyens matériels dont dispose l'entreprise à la réalisation des prestations. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère 1 (60%) : Valeur technique de l'offre, appréciée sur la base du mémoire technique et évaluée selon les sous-critères suivants : Sous-Critère 1.1 (15%) : Analyse et prise en compte des contraintes liées au site Sous-Critère 1.2 (15%) : Créativité et innovation Sous-Critère 1.3 (10%) : Qualité des matériaux utilisés et moyens humains alloués à l'opération Sous-Critère 1.4 (5%) : Qualité des mesures mises en oeuvre pour garantir l'hygiène du site Sous-Critère 1.5 (5%) : Cohérence et pertinence planning prévisionnel Sous-Critère 1.6 (5%) : Qualité des mesures mises en oeuvre pour garantir la sécurité sur le site et le respect de la réglementation du décret Construire sans détruire Sous-critère 1.7 (5%) : Qualité de la démarche environnementale et des mesures de gestion des déchets Critère 2 (40%) : Valeur économique de l'offre : le prix en euro(s)HT, au vu du prix global et forfaitaire porté sur l'acte d'engagement selon la formule suivant : Note sur 40= (Prix du moins disant)/ (Prix analysé) x 40 Le candidat ayant remis l'offre la moins-disante récolte la totalité des points. Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points via le cumul des points attribués pour chaque critère.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Conception-réalisation d'un pumtrack et d'un skate-park à Bar-le-Duc

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Conception et réalisation d'un pumtrack et d'un skatepark rue du Débarcadère à Bar-le-Duc

Lieu principal d'exécution du marché : Bar-le-Duc

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les modalités de visite du site sont détaillées à l'article 3.4 du Règlement de Consultation.

Autres informations complémentaires : La prestation supplémentaire éventuelle suivante est prévue au marché : - PSE 1 : Aménagement d'un éclairage de la piste de pump-track et du skate park. Le contenu de la prestation est détaillé au CCTP. Les soumissionnaires devront obligatoirement chiffrer cette prestation supplémentaire éventuelle, à peine d'irrégularité de leur offre. L'Acte d'Engagement indique si le pouvoir adjudicateur a décidé ou non de retenir la prestation supplémentaire éventuelle. Instance chargée des procédures de recours Tribunal administratif de Nancy 5, place de la Carrière C. O. n°38 54036 Nancy Cedex greffe.ta-nancy@juradm.fr Tél : 03 83 17 43 43 Fax : 03 83 17 43 50 Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 et du code de justice administrative). - Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la

notification de la conclusion du contrat ; dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (article L.551-13 du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du Code de Justice Administrative). Une fois exécutoire, le marché peut être consulté par toute personne qui en fait la demande expresse, auprès du pouvoir adjudicateur (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2025